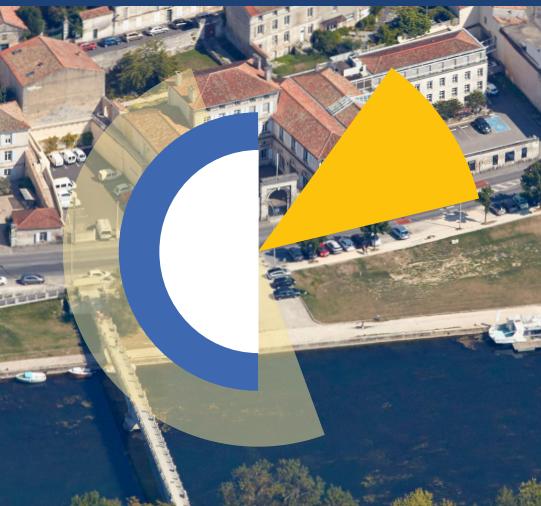


La diversité sociale de l'agglomération et des communes de GrandAngoulême se mesure à l'échelle infracommunale

Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine • n° 152 • Juillet 2024



Avec 142 000 habitants, la Communauté d'Agglomération (CA) de GrandAngoulême est la 7^e intercommunalité de Nouvelle-Aquitaine la plus peuplée. Elle accueille une part plus importante de personnes vulnérables qu'en région, c'est-à-dire de personnes avec un risque plus élevé d'être ou de devenir pauvre. Des disparités en termes de revenu existent entre les communes : Angoulême et la plupart des communes voisines ont un niveau de vie moins élevé, tandis que celles de deuxième couronne, comme Garat, Balzac et Trois-Palis, sont plus aisées. Au sein même des communes coexistent des profils variés de ménages et des niveaux de vie différents. L'utilisation d'une série d'indicateurs, autres que le seul revenu pour apprécier la précarité, permet de dessiner cinq profils types de ménages : les couples sans enfant à charge, les familles, les retraités vivant seuls, les jeunes vivant seuls et les populations fragiles. Ces cinq profils rendent compte de la diversité de la population de l'agglomération. Leur localisation s'affranchit des limites communales.

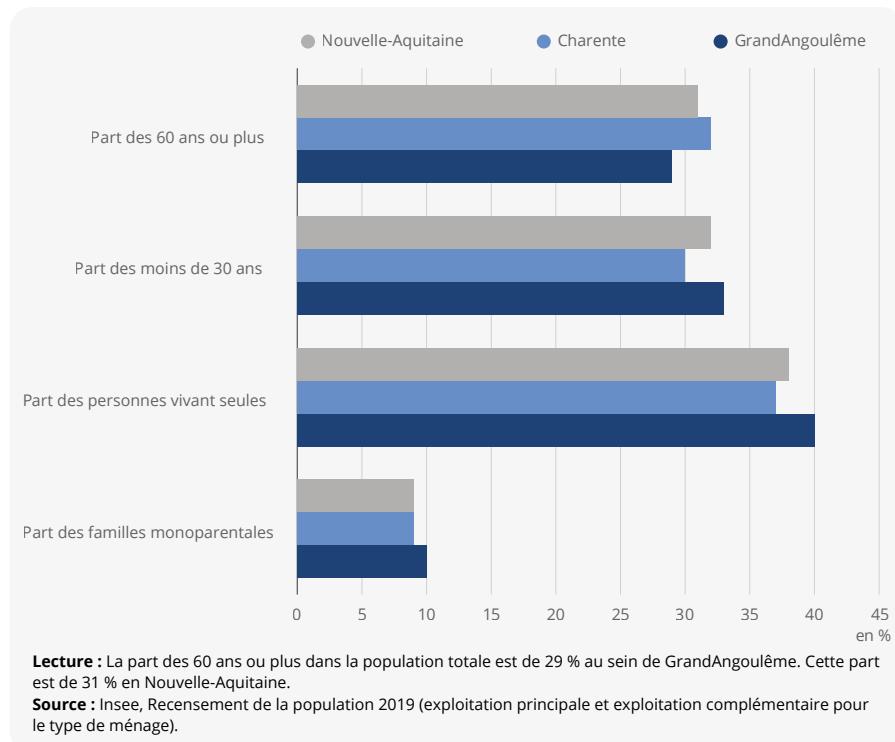
En partenariat avec :



Avec 142 000 habitants et 38 communes, la Communauté d'Agglomération (CA) de GrandAngoulême est la 7^e intercommunalité la plus peuplée de la région Nouvelle-Aquitaine. Elle accueille une part plus importante de **personnes vulnérables**, c'est-à-dire des populations qui ont un risque plus élevé d'être ou de devenir pauvre, comparé au niveau régional.

La population de GrandAngoulême est plus vulnérable que celle de la région. En 2019, la moitié d'entre elle vit avec moins de 21 400 euros par an et par **unité de consommation (UC)**, un niveau comparable aux 21 540 euros de l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Ce **niveau de vie** est plus élevé que celui mesuré dans le département de la Charente (20 940 euros). Toutefois, les actifs de GrandAngoulême déclarent plus souvent être au chômage ou occuper un emploi précaire par rapport

► 1. Caractérisation de la population de la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême



à la moyenne régionale. Les jeunes y sont également plus fréquemment ni en emploi, ni en étude. Des disparités existent à l'échelle de l'intercommunalité : si 25 % des habitants vivent avec moins de 16 000 euros par an, les 25 % d'habitants

les plus riches ont quant à eux un niveau de vie supérieur à 27 530 euros par an. La **pauvreté monétaire** est également plus prononcée qu'au niveau régional, avec 15 % de la population concernée contre 13 % en Nouvelle-Aquitaine.

Une disparité de niveaux de vie des ménages marquée entre les communes les plus aisées et les moins favorisées

Au sein de la CA, des disparités en termes de revenu existent aussi à l'échelle communale. Angoulême et la plupart des communes voisines ont un niveau de vie moins élevé que la moyenne intercommunale, à l'exception notable de Puymoyen. Il est plus élevé dans la plupart des communes de deuxième couronne, comme Claix ou Champniers. L'écart est ainsi de 8 000 euros entre le niveau de vie médian de Puymoyen (26 420 euros), commune la plus aisée de l'intercommunalité, et celui de Soyaux (18 030 euros), commune la plus modeste.

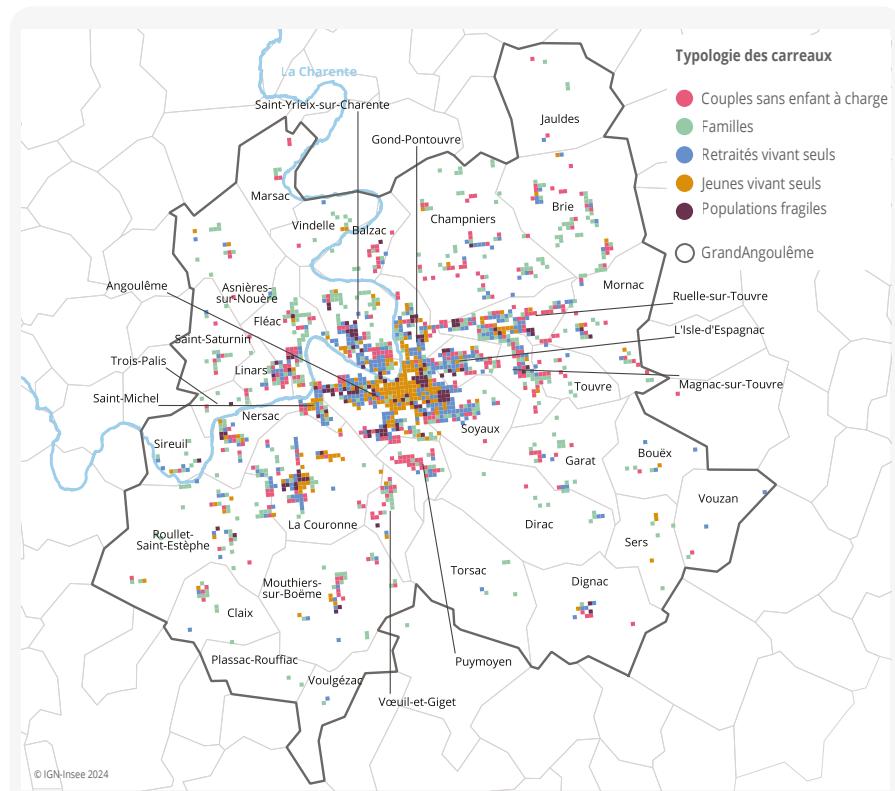
Au niveau infracommunal, la réalité des communes est plus complexe : des quartiers avec différents niveaux de vie coexistent au sein d'une même commune. Certes, les ménages avec les niveaux de vie les plus bas, inférieurs à 19 600 euros par UC, sont concentrés dans la commune d'Angoulême. Ils sont également présents dans les communes avoisinantes comme Gond-Pontouvre, Saint-Michel, mais aussi dans des communes plus éloignées. Des quartiers défavorisés sont aussi présents dans des communes globalement aisées telles le centre-bourg de Nersac ou encore à Saint-Yrieix-sur-Charente dans le secteur des Planes. À l'inverse, des quartiers aisés sont présents dans des communes où le niveau de vie médian est plus modeste, comme le centre-bourg de Soyaux ou le quartier Maison d'Ardoise de L'Isle-d'Espagnac.

Cette approche par les revenus est essentielle pour appréhender la précarité économique, mais elle ne permet pas de décrire toutes les dimensions que recouvre le terme de pauvreté. En effet, dans GrandAngoulême comme ailleurs, les bas revenus sont souvent associés à d'autres difficultés sociales (éloignement du marché du travail, isolement, etc.). Au sein de la CA, les personnes seules, les familles monoparentales et les jeunes, notamment ni en emploi ni en étude, sont plus présents que dans la région ► figure 1.

La population vieillit également : trois personnes sur dix ont plus de 60 ans, contre seulement deux personnes sur dix dans les années 1990.

Pour appréhender au mieux la diversité de la population résidant au sein de GrandAngoulême, cinq groupes distincts de population se dessinent : les couples sans enfant à charge, les familles, les retraités vivant seuls, les jeunes vivant seuls et les populations fragiles. Leur répartition spatiale permet de caractériser des secteurs affranchis des limites communales ► figure 2 ► méthode.

► 2. Typologie en cinq profils de la population de GrandAngoulême



Lecture : La commune de la Couronne caractérisée à dominante « jeunes vivant seuls », est aussi composée de carreaux à dominante « retraités vivant seuls » ou « familles ». Par ailleurs, le groupe « jeunes vivant seuls » se retrouve dans le centre-ville d'Angoulême mais aussi dans les centres-bourgs comme à Ruelle-sur-Touvre.

Champ : Population résidente, hors carreaux de 200 mètres de côté comptant moins de 11 ménages fiscaux.

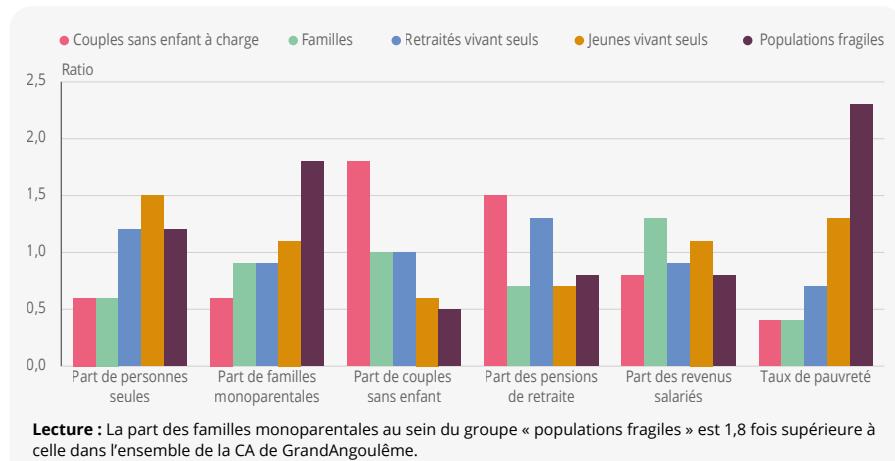
Source : Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) 2019.

Les couples sans enfant à charge, principalement retraités et résidant dans des communes peu denses

Au sein de la Communauté d'Agglomération, 13 % des ménages vivent dans un **secteur** où les couples sans enfant à charge sont **surreprésentés**. Dans ces secteurs, 46 % des ménages vivent en couple et n'ont pas d'enfant à charge. C'est 1,8 fois plus que dans l'ensemble de la CA où seulement 25 % des

ménages sont dans ce cas ► figure 3. Cela inclut une part importante de retraités. Les ménages ont souvent entre 60 et 74 ans (38 % des « couples sans enfant à charge », soit 1,5 fois plus que dans l'ensemble de la CA où seulement 26 % des ménages sont dans cette tranche d'âge). Ils sont pour une large part propriétaires de leur logement. Ce profil type d'habitants correspond soit à des actifs dans la cinquantaine avec des enfants ayant quitté le domicile familial, soit à des jeunes retraités. Le

► 3. Caractéristiques des cinq profils de population de l'agglomération



niveau de vie médian de ces ménages est supérieur à celui de GrandAngoulême, le revenu disponible étant assuré la plupart du temps par les deux personnes du couple. Les autres types de ménages résident également dans ces secteurs ou communes, mais sont moins présents que celui-ci.

Les ménages de type « couples sans enfant à charge » résident plutôt dans des communes peu denses, telles que Mornac ou Marsac ► figure 4. Ils résident également plus souvent dans des communes aisées, comme à Puymoyen, Saint-Saturnin ou encore Vœuil-et-Giget ou dans des localités de classes moyennes, comme à Dirac, Garat, ou Linars. Des secteurs au nord et à l'ouest, proches du centre urbain de l'intercommunalité, les accueillent aussi. Ils sont notamment présents au sud-est de Saint-Yrieix-sur-Charente (Le Simard), au nord-est de Roullet-Saint-Estèphe (La Goujardie), dans le centre-bourg de Nersac et près de la mairie à Balzac.

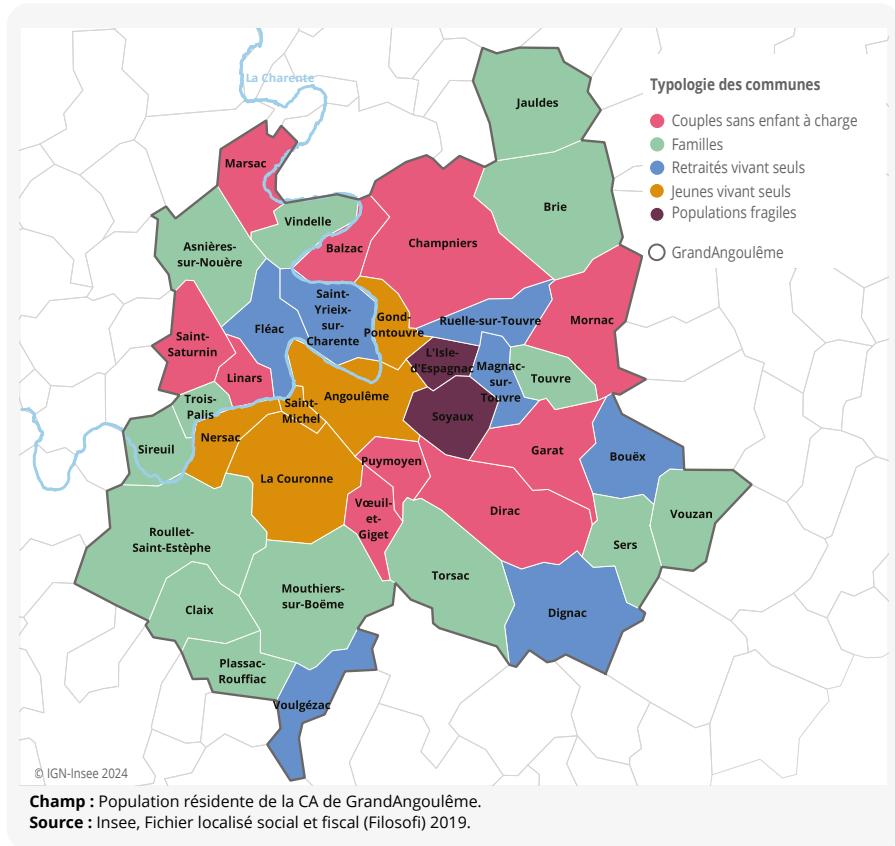
Les secteurs avec surreprésentation de familles essentiellement en périphérie de GrandAngoulême

Les secteurs caractérisés par un profil « familles » représentent 17 % des ménages de GrandAngoulême. La population se caractérise surtout par une surreprésentation des couples avec enfants, et dans une moindre mesure des couples sans enfant. Par ailleurs, les familles nombreuses (trois enfants ou plus) sont plus présentes. Les revenus des ménages proviennent en grande partie des revenus d'activités : les revenus salariés composent les trois quarts du revenu disponible des ménages du secteur. C'est 1,3 fois plus que dans l'ensemble de la CA où ils ne constituent que 60 % du revenu disponible des ménages.

Les ménages de type « familles » sont surreprésentés dans 14 communes de l'intercommunalité, ainsi que dans quelques quartiers pavillonnaires dispersés au sein de l'agglomération. Pour beaucoup en emploi, ces ménages ont en effet tendance à s'éloigner des coeurs urbains afin de rejoindre des espaces moins denses, notamment pour accéder à la propriété ou simplement pour bénéficier de logements plus grands. De fait, les ménages de ce groupe sont plus souvent propriétaires de leur habitation principale.

Ces quartiers se situent soit dans les communes du nord de l'intercommunalité, comme celles de Brie, Jauldes, Asnières-sur-Nouère et Vindelle, ou bien plus au sud, telles Trois-Palis, Sireuil, Roullet-Saint-Estèphe,

► 4. Classement des communes de GrandAngoulême en fonction des profils de la typologie



Claix, Plassac-Rouffiac. Ils sont également présents dans les communes du sud-est avec Torsac, Sers, Vouzán et Touvre. Ces secteurs se retrouvent aussi plus proches du centre de l'agglomération, comme à La Vallade et La Gounerie à Fléac, dans les villages de Venat à Saint-Yrieix-sur-Charente et Viville à Champniers, ou encore dans les quartiers pavillonnaires des Seguins à Ruelle-sur-Touvre.

Un quart des ménages de l'agglomération résident dans un secteur de retraités vivant seuls

Au sein de GrandAngoulême, 24 % des ménages résident dans un secteur où les retraités vivant seuls sont surreprésentés. Pour certains, cette réalité se traduit par une situation d'isolement. Ces ménages sont souvent plus âgés : 26 % d'entre eux ont plus de 75 ans.

De plus, 45 % des habitants de ce type de quartiers résident seuls, soit 1,2 fois plus que dans l'ensemble de la CA. Ils perçoivent également plus souvent des revenus moyens ou faibles. Ils sont ainsi plus fréquemment exposés à certaines difficultés, telles la dépendance à un unique revenu, les dépenses de santé qui augmentent avec l'âge ou encore les coûts des services d'aide à la personne.

Les secteurs de type « retraités vivant seuls » se situent principalement dans les communes au nord d'Angoulême, telles que Fléac, Saint-Yrieix-sur-Charente, Ruelle-sur-Touvre et Magnac-sur-Touvre, ainsi que dans des communes plus excentrées : Voulgézac, Dignac et Bouëx. Ils se retrouvent également au centre de l'agglomération, notamment les quartiers Beaumont à Soyaux, de la Mairie à L'Isle-d'Espagnac ou encore de La Contrie et des Gaudins à La Couronne.

► Observer des besoins sociaux émergents

GrandAngoulême produit régulièrement des informations thématisées sur l'état du territoire, utiles pour orienter et évaluer les politiques menées. Cette étude en partenariat avec l'Insee répond à la recherche d'un autre regard sur l'agglomération en mettant à jour des tendances démographiques et sociales révélatrices de besoins sociaux en émergence. C'est un outil de réflexion et d'anticipation pour les élus communautaires et les équipes municipales afin d'adapter les politiques à mener. Nous poursuivrons donc cette observation par une analyse des politiques de GrandAngoulême et leur capacité à répondre à ces besoins à court et moyen termes.

Xavier Bonnefont, Président de GrandAngoulême

Population hétérogène dans les secteurs de jeunes vivant seuls

Les secteurs de type « jeunes vivant seuls » accueillent 25 % des ménages de GrandAngoulême. Ils sont caractérisés par une surreprésentation de ménages de moins de 30 ans, avec 21 % contre seulement 9 % des ménages au sein de l'intercommunalité, résidant très majoritairement dans un centre-ville ou un centre-bourg. La population habitant dans ces secteurs est néanmoins assez diversifiée. Les ménages aisés, plus souvent propriétaires de leur logement notamment dans le centre-ville d'Angoulême, coexistent avec des ménages de jeunes adultes en situation de précarité. Pour ces derniers, il peut s'agir aussi bien d'étudiants, de jeunes actifs ou de parents de familles monoparentales.

Les ménages de ces secteurs sont plus souvent constitués d'une seule personne, dans une location du parc privé. Leurs revenus sont davantage composés de prestations sociales et d'allocations chômage par rapport au reste de la CA.

Les secteurs de type « jeunes vivant seuls » se situent au sein des centres-villes des

communes de La Couronne, Saint-Michel, Nersac et Gond-Pontouvre mais aussi dans quelques quartiers de centre-bourg comme à Mouthiers-sur-Boëme ou Sers.

Les « populations fragiles », un cinquième des ménages de l'agglomération

Un cinquième des ménages de GrandAngoulême vivent dans un secteur de type « populations fragiles » où les ménages en situation de vulnérabilité sont surreprésentés. La population de ces secteurs a un risque plus élevé d'être ou de devenir pauvre car celle-ci est composée le plus souvent de ménages aux revenus modestes ainsi que de ménages en situation de vulnérabilité comme les personnes dépendantes des aides sociales, les familles monoparentales, les familles nombreuses, les chômeurs, et les locataires en logements sociaux. En effet, 78 % des ménages de ce groupe sont locataires d'un logement social. C'est cinq fois plus qu'au niveau de GrandAngoulême, où seulement 15 % des ménages de la CA sont locataires d'un logement du parc social. De plus,

bien que ces quartiers soient proches du principal pôle d'emploi qu'est Angoulême, les revenus issus du chômage y sont presque deux fois plus élevés que dans le reste de l'intercommunalité.

Les ménages de type « populations fragiles » résident plutôt dans les communes de Soyaux et L'Isle-d'Espagnac. Néanmoins, les difficultés sociales ne se limitent pas à ces deux communes. D'une part, ces ménages sont présents dans des communes contiguës comme La Couronne, Saint-Yrieix-sur-Charente, Ruelle-sur-Touvre ou encore Nersac. Ainsi, à Angoulême, 26 % des ménages vivent dans un secteur de type « populations fragiles » alors qu'ils sont 5 % à Magnac-sur-Touvre, et moins de 5 % à Vœuil-et-Giget. D'autre part, des ménages fragiles se trouvent également dans les secteurs de type « jeunes vivant seuls » et « retraités vivant seuls ». ●

Sophie Baud, Claire Decondé (Insee)

Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Les **populations en difficulté** ou les **populations vulnérables** sont les populations peinant à vivre décemment, principalement en raison de ressources financières insuffisantes. On considère plus largement les ménages qui sont ou pourraient devenir des ménages en difficulté. Par exemple, un chômeur peut percevoir un montant soutenable d'indemnités, mais le ménage sera en difficulté s'il ne retrouve pas d'emploi d'ici à la fin de ses droits. Un retraité modeste vivant seul peut se satisfaire de son mode de vie, mais son isolement et son âge peuvent, à terme, lui poser problème : dépenses de santé croissantes, coûts des services d'aide à la personne, du maintien à domicile, etc. Ces ménages dont la capacité à faire financièrement face à l'avenir est mauvaise ou incertaine sont dits « fragiles », « précaires » ou encore « vulnérables ».

Pour comparer les niveaux de vie de ménages de taille ou de composition différente, on divise le revenu disponible par le nombre d'**unités de consommation (UC)**. Celles-ci sont généralement calculées de la façon suivante : 1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans.

Le **niveau de vie** est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le **revenu disponible** du ménage (au sens fiscal) est le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité nets des cotisations sociales, les indemnités de chômage, les retraites et pensions, les revenus du patrimoine (fonciers et financiers) et les autres prestations sociales perçues, nets des impôts directs. Ces derniers incluent l'impôt sur le revenu, la taxe d'habitation, la contribution sociale généralisée – CSG –, contribution à la réduction de la dette sociale – CRDS – et les prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine. Il comprend une partie du solde des transferts inter ménages.

Un individu (ou un ménage) est considéré comme **pauvre** lorsqu'il vit dans un ménage dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté. En France et en Europe, le seuil est le plus souvent fixé à 60 % du niveau de vie médian.

Un **secteur** est un agrégat de carreaux de 200 mètres de côté. Avoir une approche à cette échelle permet d'analyser les logiques spatiales à l'intérieur même des communes.

Une population est **surreprésentée** dans un secteur si elle y est, en proportion, particulièrement plus nombreuse qu'ailleurs. Pour chaque population d'étude, une population de référence pertinente est choisie. Il s'agit ici de la population totale du territoire, à savoir la Communauté d'Agglomération de GrandAngoulême. On considère ensuite les carreaux où la population d'étude est plus nombreuse, en proportion, qu'elle ne devrait l'être si elle était distribuée comme la population de la CA. Par exemple, si le territoire comporte 33 % de personnes de moins de 30 ans et qu'un carreau en comporte 40 %, la population des moins de 30 ans est surreprésentée sur le carreau. En termes plus techniques, le rapport de densités (la part de la population d'étude divisée par la part de la population de référence) de ces carreaux est supérieur à 1. On parle de **sous-représentation** quand ce rapport est inférieur à 1.

► Méthode

La source fiscale et sociale Filosofi est mobilisée pour réaliser l'analyse de l'étude sur la période de 2019 et à un niveau fin : carreaux de 200 mètres de côté.

Pour réaliser une typologie des carreaux composant la CA, des regroupements de carreaux où les populations présentent des caractéristiques semblables sont identifiés, à travers des variables en rapport avec les situations financière et familiale, l'âge ou encore les prestations perçues. Une typologie en cinq classes est alors construite via une classification ascendante hiérarchique (CAH).

► Pour en savoir plus

- **Delamarre G.,** « La Charente, terre d'industrie et de viticulture – Les départements de Nouvelle-Aquitaine à grands traits », Insee Analyses Nouvelle-Aquitaine n° 101, décembre 2021.
- **Bertaux F., Borély J. et Pradines N.,** « L'Aire urbaine d'Angoulême, un territoire en transition(s) », Insee Dossier Poitou-Charentes n° 2, novembre 2014.
- **Bertaux F., Borély J. et Pradines N.,** « La diversité des quartiers du GrandAngoulême », Insee Poitou-Charentes Décimal n° 340, juin 2014.

